

Pôle métier biodiversité

Atelier du 9 juin 2016

Le pôle métier biodiversité :

- Rattaché à la dynamique GéoBretagne
 - Objectif global : améliorer la qualité, l'homogénéité et l'accessibilité des données de biodiversité produites sur le territoire breton
 - 4 groupes de travail
 - A ce jour, élaboration en cours de 2 standards d'échange :
 - données naturalistes
 - données de trame verte et bleue (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques...)
- => échéance *fin 2016*

Matin :

- **Quelles données de biodiversité pour quels usages ?**

Après-midi :

- **Comment répondre à ces besoins ?**

! Atelier du 9 juin = 1ère étape (travaux à poursuivre dans le cadre du PMB)

Matin :

- En fonction des différents usages des données de biodiversité (documents d'urbanisme, projets d'aménagement...), **de quelles données a-t-on besoin ?**

Après-midi :

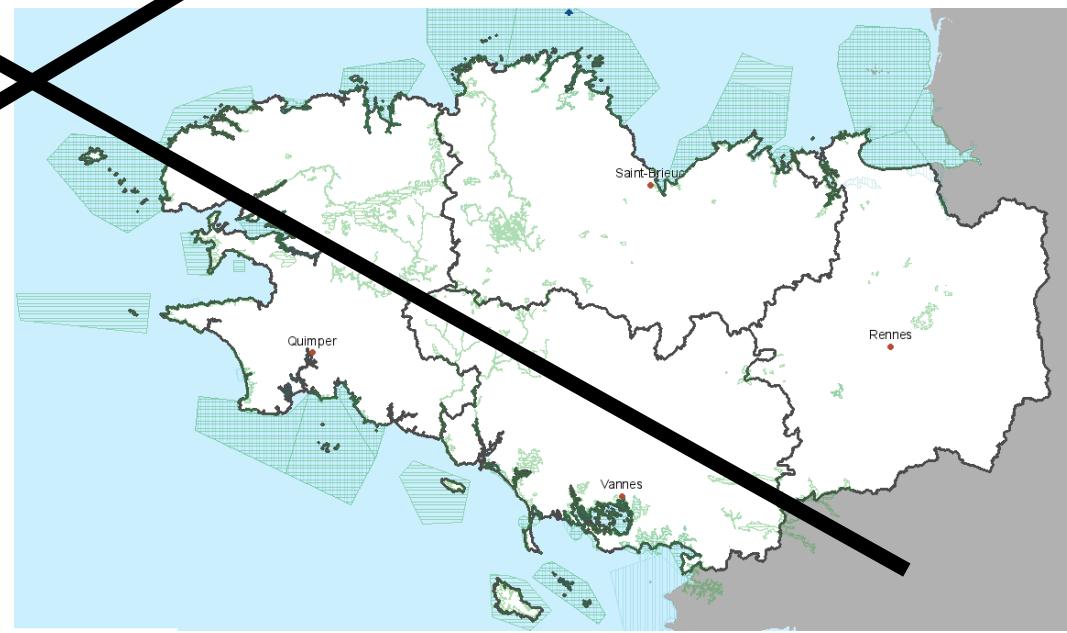
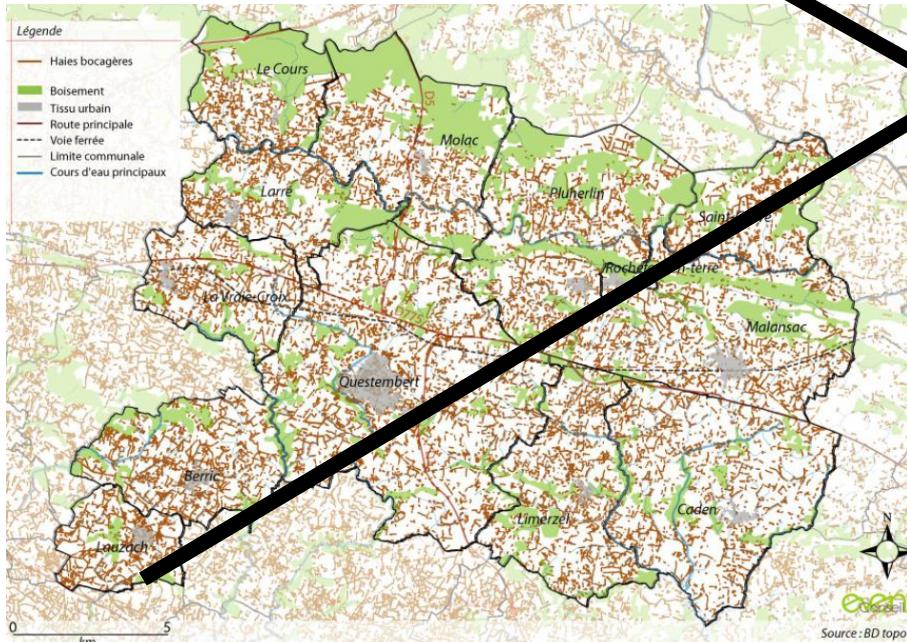
- **Comment répondre à ces besoins ?**
 - Ces données existent-elles ou pourraient-elles exister à court ou moyen terme ?
→ Orientations données pour une stratégie régionale d'amélioration des connaissances.
 - Comment et à quelles conditions peut-on les utiliser et les mettre à disposition?
→ Aide à la définition des clauses techniques à insérer dans les cahiers des charges des commandes publiques et des conventions de subventionnement ou partenariat.

9h45 - 10h15	Introduction et présentation du travail de la matinée
10h15 - 11h15	Travail par groupes
11h30 - 12h30	Rapportage et discussion
<i>Repas</i>	
14h - 14h15	Présentation du travail de l'après-midi
14h15 - 15h15	Travail par groupes
15h30 - 16h30	Rapportage et discussion

= Données naturalistes, portant sur les espèces (faune et flore) et les habitats

Et non : autres types de données servant à des analyses écologiques

ex: inventaires de zones humides, inventaires de bocage, données d'occupation des sols, zonages institutionnels (ZNIEFF, sites Natura 2000)



= Données naturalistes, portant sur les espèces (faune et flore) et les habitats :

➤ Données d'observation

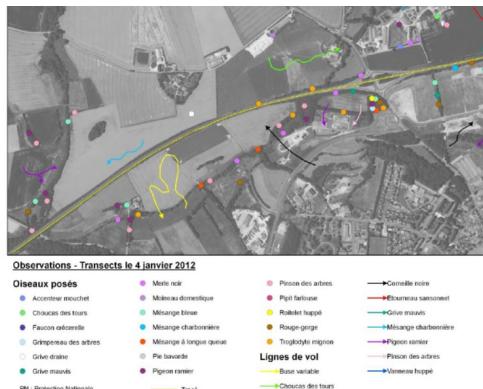


Exemple de cartographie des habitats naturels (source : Bretagne vivante)

= Données naturalistes, portant sur les espèces (faune et flore) et les habitats :

- Données commentées

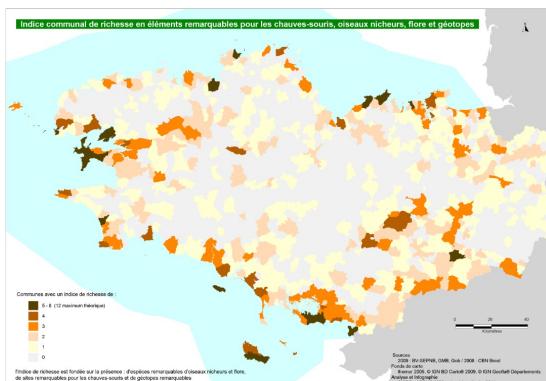
Ex :



Commentaire attaché à la table des observations : le très grand nombre d'accenteurs mouchets observés dénote une grande qualité du milieu ; quelques espèces à forte valeur patrimoniale sont présentes.

- Données de synthèse

Ex :



Données = indice communal de richesse en éléments de biodiversité remarquable.
→ une analyse hiérarchisée, par commune, de lots d'observations sélectionnées sur la base de critères spécifiques.

➤ **Différents types d'usage des données pré-définis :**

- Projets d'amélioration des connaissances sur la biodiversité
- Stratégies départementales ou régionales en faveur de la biodiversité
- **Elaboration de documents d'urbanisme**
- Projets d'aménagement du territoire soumis à étude d'impact
- **Autres projets, non soumis à études d'impact**
- Avis sur documents et projets (instruction)
- **Plans de gestion d'espaces « naturels »**
- Projets territoriaux en faveur de la biodiversité

***Cette répartition vous semble-t-elle pertinente ?
Voyez-vous d'autres usages ?***

➤ **Projets d'amélioration des connaissances sur la biodiversité**

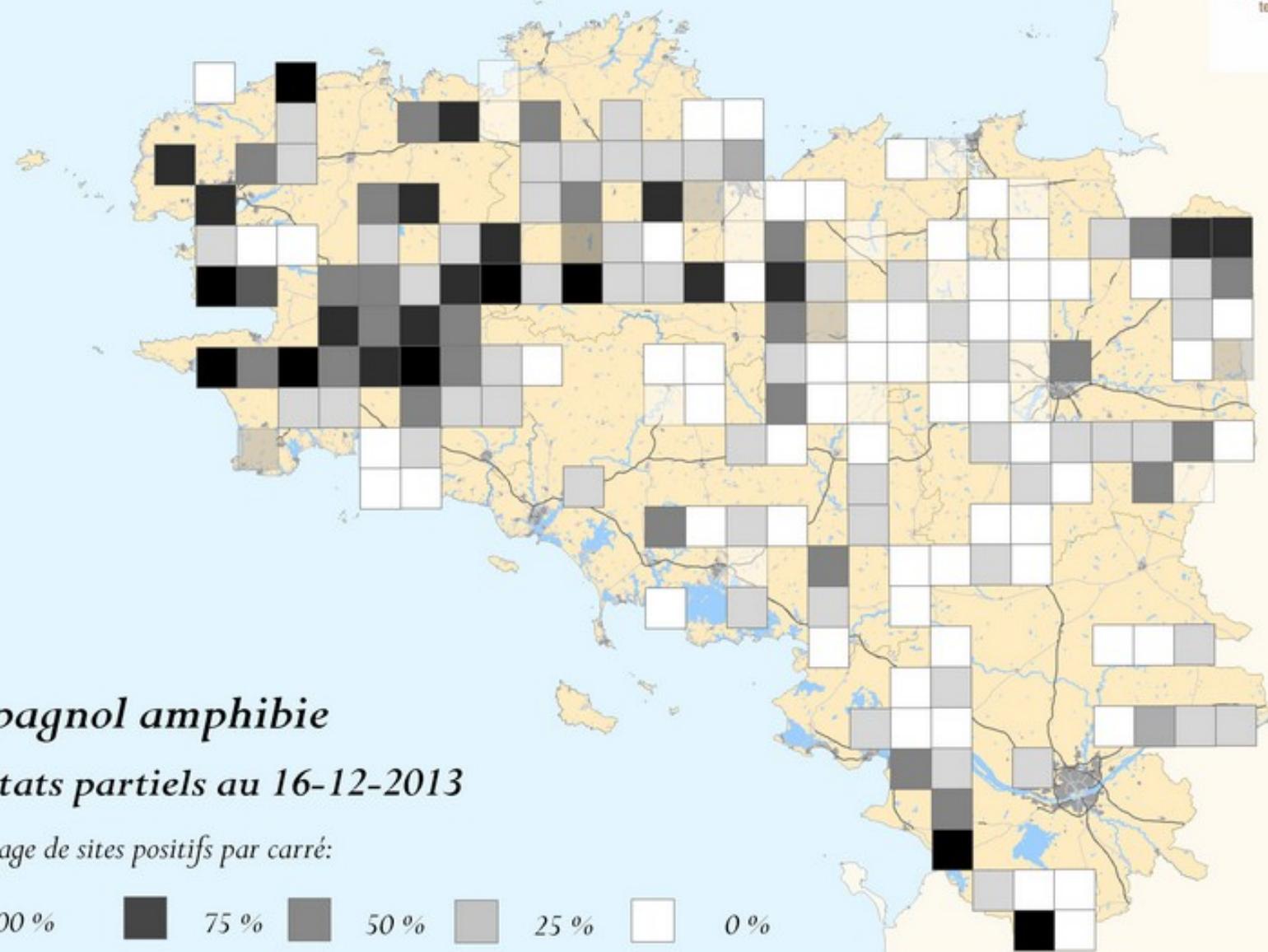
Exemples :

- > Atlas d'espèces (mammifères, amphibiens...)
- > Atlas de la biodiversité communale / intercommunale
- > Projets d'amélioration des connaissances sur le fonctionnement des milieux

Etc.

Atlas des Mammifères terrestres de Bretagne

Inventaire des Mammifères semi-aquatiques

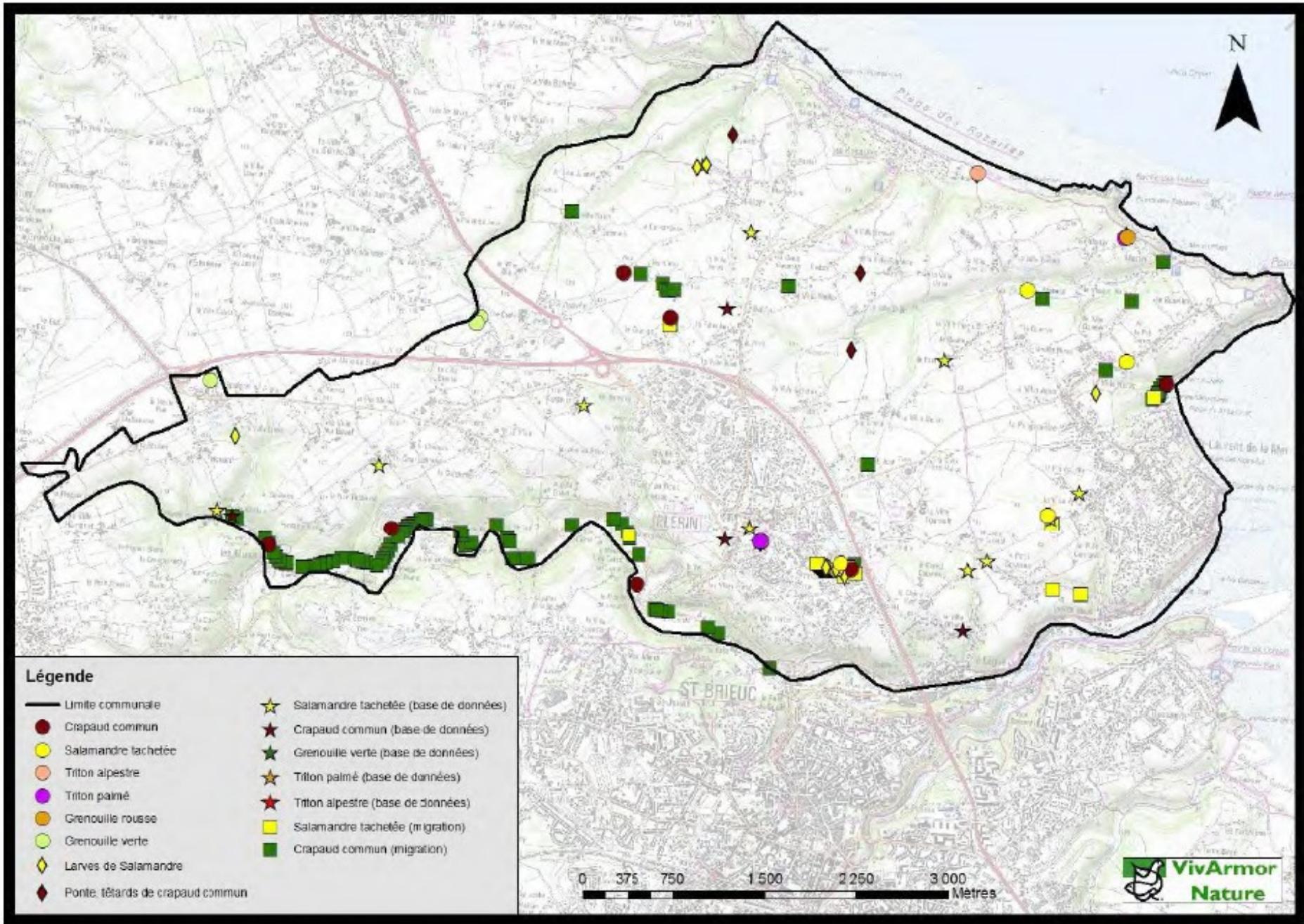


Campagnol amphibie

Résultats partiels au 16-12-2013

Pourcentage de sites positifs par carré:





Source : Vivarmor Nature, extrait de l'ABC de Plérin

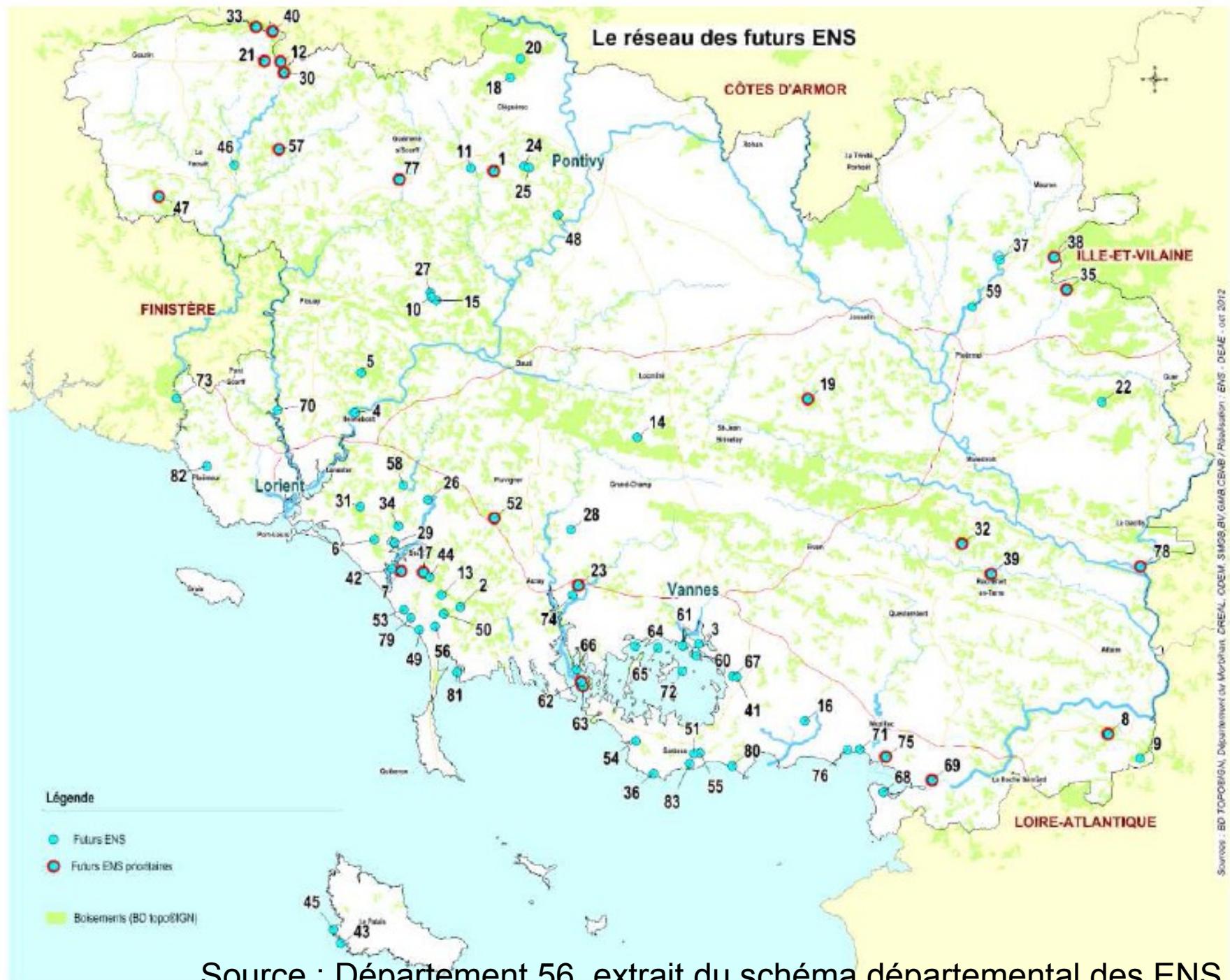
Figure n° 4 : Répartition des observations d'amphibiens identifiés sur la commune en 2012.

- **Stratégies départementales ou régionales en faveur de la biodiversité**

Exemples :

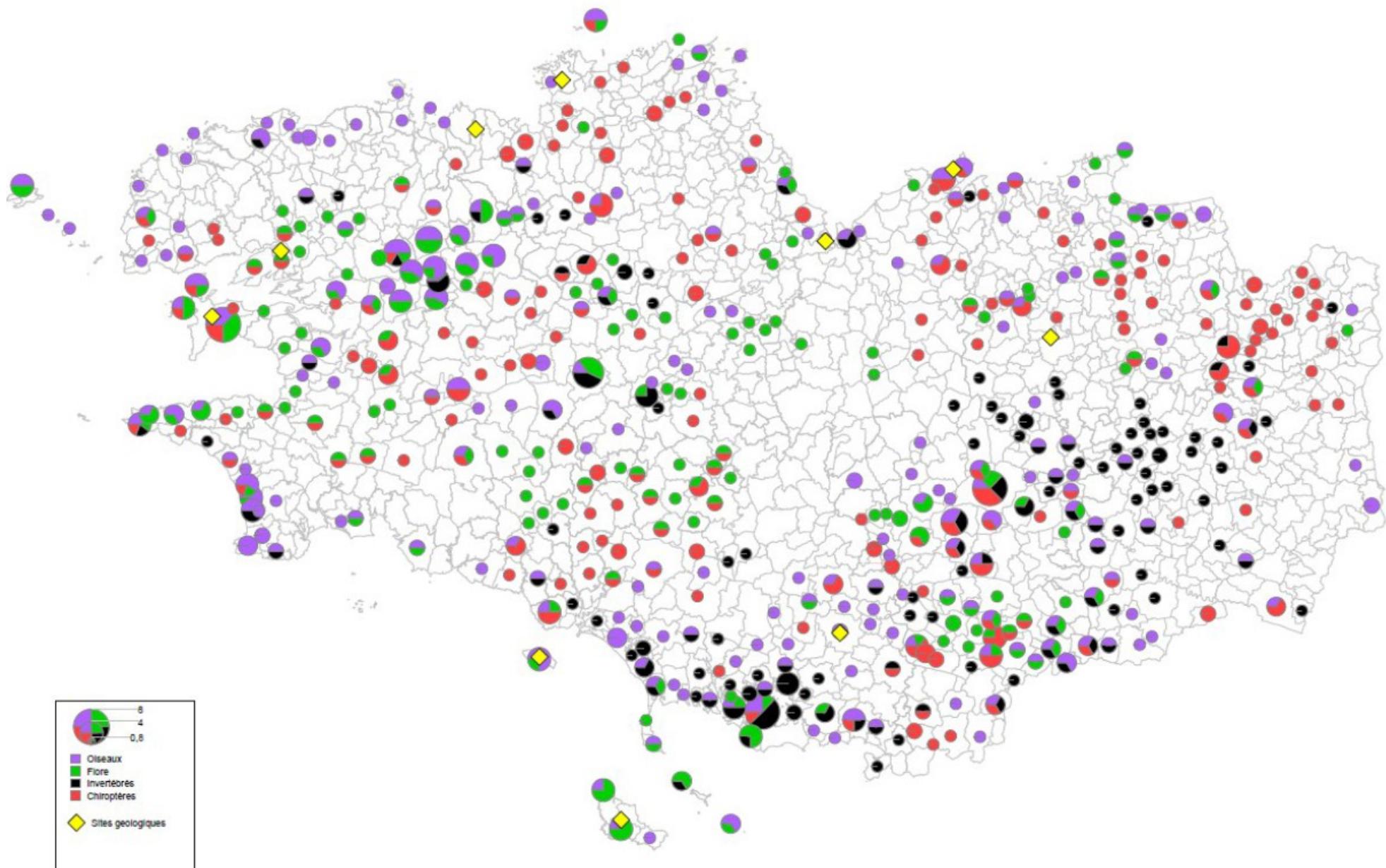
- > Schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS)
- > Stratégie de création des aires protégées (SCAP)
- > Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Etc.



Source : Département 56, extrait du schéma départemental des ENS

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PRINCIPAUX SECTEURS A ENJEUX SCAP EN BRETAGNE - ESPECES ET GEOLOGIE

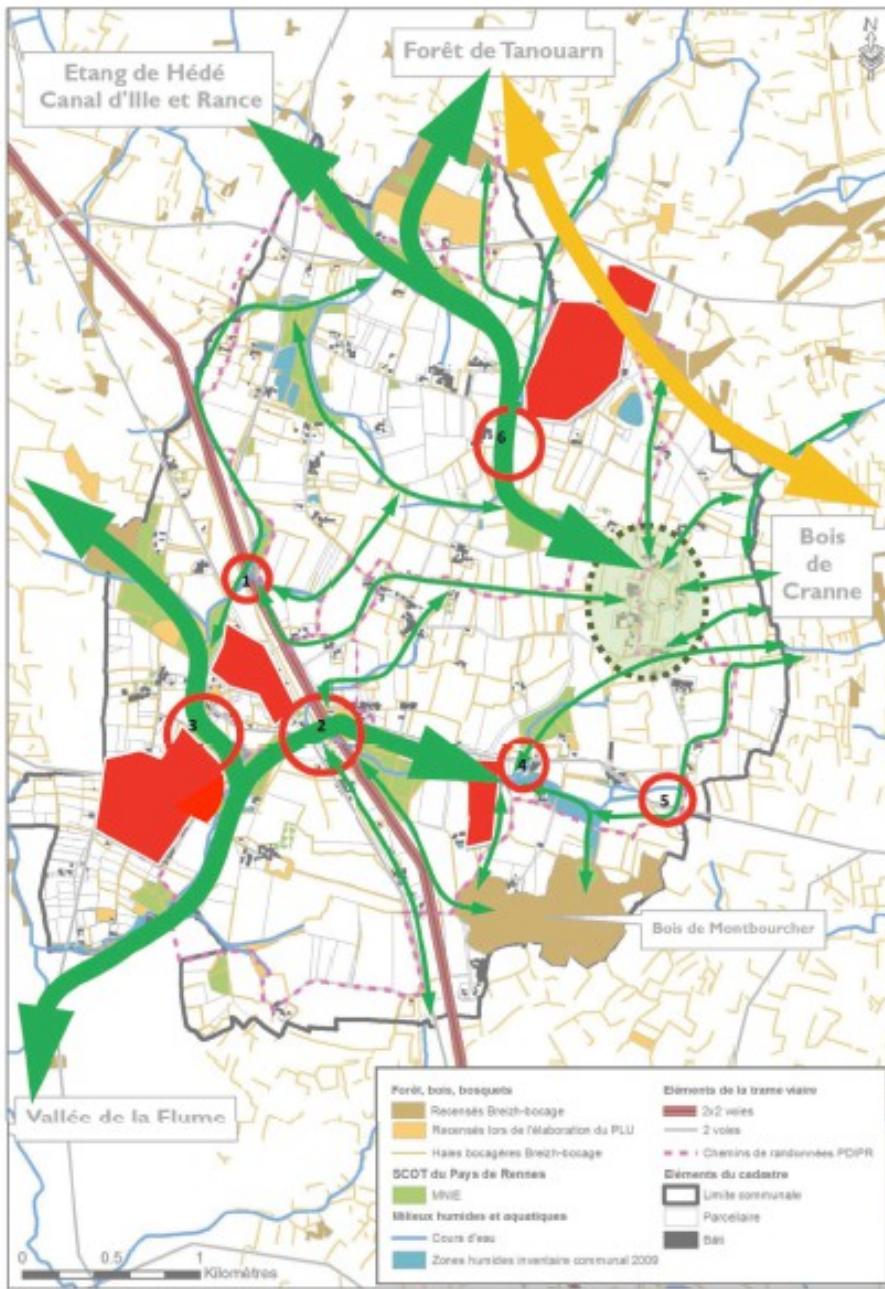


Sources : Bretagne Vivante, CBNB, GEOCA, GOB, GMB, Gretia, ONCFS, VIVARMOR, SGMB

➤ **Elaboration de documents d'urbanisme :**
SCoT, PLUi, PLU, Carte communale

Comportant différents volets au niveau desquels les données de biodiversité peuvent intervenir :

- « diagnostic » (ex *PLU: EIE, rapport de présentation*)
- « projet » (ex *PLU: PADD*)
- « prescriptions et recommandations » (ex *PLU: règlements écrit et graphique, orientations d'aménagement et de programmation*)



Continuités écologiques d'intérêt supra-communal, à préserver ou renforcer.

- Le bois de Cranne vers la forêt de Tanouarn
 - La Vallée de la Flume et ses affluents

Continuités écologiques d'échelle communale à préserver ou renforcer

- Améliorer et préserver les continuités écologiques entre les bassins versants
 - Améliorer et préserver les continuités écologiques entre les MNIE
 - Utiliser les chemins de randonnée pour appuyer une trame transversale de haies bocagères.

Secteur stratégique pour la préservation des continuités écologiques. Bocage dense autour de plusieurs hameaux.

Activités humaines :

- Agglomération de Vignoc et Village du Tertre
 - Carrière de la Garenne et centres d'enfouissement

Zone d'étranglement ou de discontinuité des corridors écologiques :

- 1- Passage de la RD137 sur un affluent du ruisseau du Ronceray
 - 2- Passage de RD 137 sur le ruisseau de la Rochette
 - 3 - Passage du ruisseau du Ronceray entre les zones urbaines
 - 4 –Passage de la RD 25 et du ruisseau de la Rochette
 - 5 –Passage de la RD 25 entre le bassin versant de la Flume et le bassin versant de l'Illé
 - 6 –Zone bocagère très peu dense sur une liaison écologique majeure

Continuité écologique majeure identifiée dans le diagnostic du PLU de Guipel

Source : commune de Vignoc, extrait du rapport de présentation du PLU

Objectifs à l'horizon 2024

Orientations générales d'aménagement et d'urbanisme

L'activité agricole :

Parce qu'elle participe du développement de la commune, de son économie, de son environnement et de la qualité de ses paysages, permettre une agriculture plurielle, durable parce qu'adaptable à des demandes ou des nécessités nouvelles, comme la création de nouveaux sièges.

Pour une utilisation économe des sols : quantifier objectivement les besoins économiques (hors agriculture) et respecter le principe de réciprocité des distances minimales d'implantation entre bâtiments agricoles et tiers.

L'activité industrielle et artisanale :

- Préserver le gisement de carrière, situé au sud du périmètre d'autorisation actuel, sans autoriser de nouvelle extension à l'horizon 2024.

- Pérenniser les activités locales déjà implantées sur le territoire et insérées dans les hameaux, en autorisant les restaurations, les extensions et constructions mesurées pour la modernisation des bâtiments d'activités.

Le patrimoine bâti et rural :

Pour répondre à la nécessité de maintenir des formes où vivre diversifiées, en excluant toute implantation nouvelle à proximité des sièges d'exploitations agricoles :

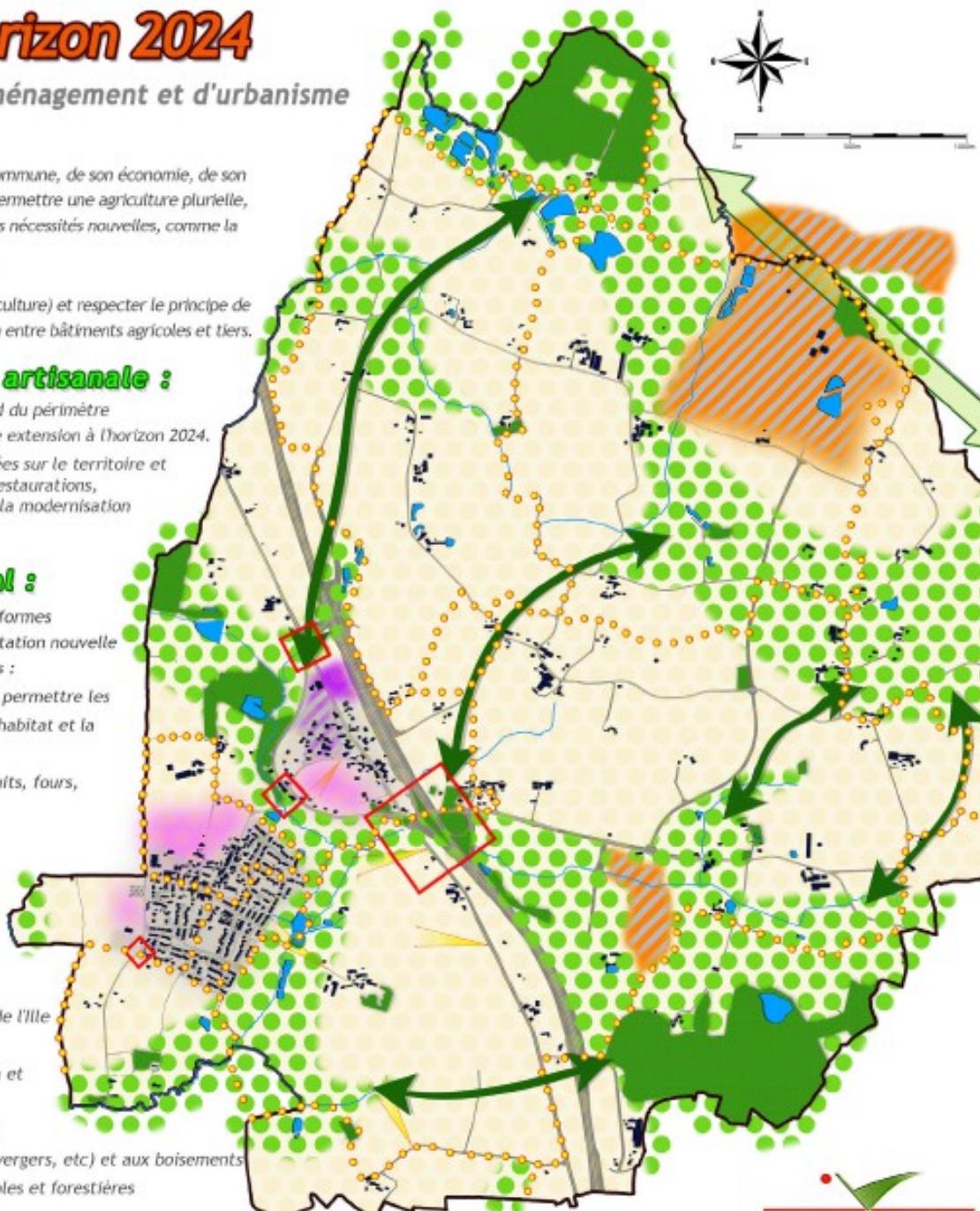
- Favoriser la réhabilitation du bâti existant et permettre les extensions mesurées pour l'amélioration de l'habitat et la mise en valeur du patrimoine vernaculaire.
- Protéger le petit patrimoine architectural (puits, fours, soues, etc).

L'environnement naturel et paysager :

Pour concourir à la sauvegarde de la biodiversité locale, le PLU devra veiller à préserver, ou renforcer, les continuités écologiques :

- entre les trois bassins versants de la Flume, de l'Ille et du Linon,
- entre le Bois de Cranne, la Forêt de Tanouarn et le canal d'Ile-et-Rance
- associées aux milieux humides et aquatiques,
- associées au bocage (talus, haies, bosquets, vergers, etc) et aux boisements existants, sans contraindre les pratiques agricoles et forestières respectueuses de l'environnement.

Nota : les commentaires et recommandations inclus dans l'analyse de l'état initial de l'environnement naturel et urbain du rapport de présentation, devront être pris en compte par le règlement (écrit et graphique).



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Habiter **Vignoc**
UN TERRITOIRE AUX
FORMES OÙ VIVRE
DIVERSIFIÉES

Située sur l'un des principaux axes de circulation de Rennes, vers Saint-Malo, en limite du Pays de Rennes, Vignoc profite de la dynamique périurbaine de la capitale bretonne et attire ainsi une population de jeunes ménages. Tout en répondant à une partie de la demande de logements existante, Vignoc souhaite maintenir la population installée, et favoriser la mixité générationalle et sociale sur son territoire.

Elle veut, dans ce sens, répondre à la demande de logements liée au desserrement des ménages. Il s'agit de maîtriser le développement communal afin de valoriser le cadre de vie, particulier, entre ville et campagne, apprécié par les Vignocois.

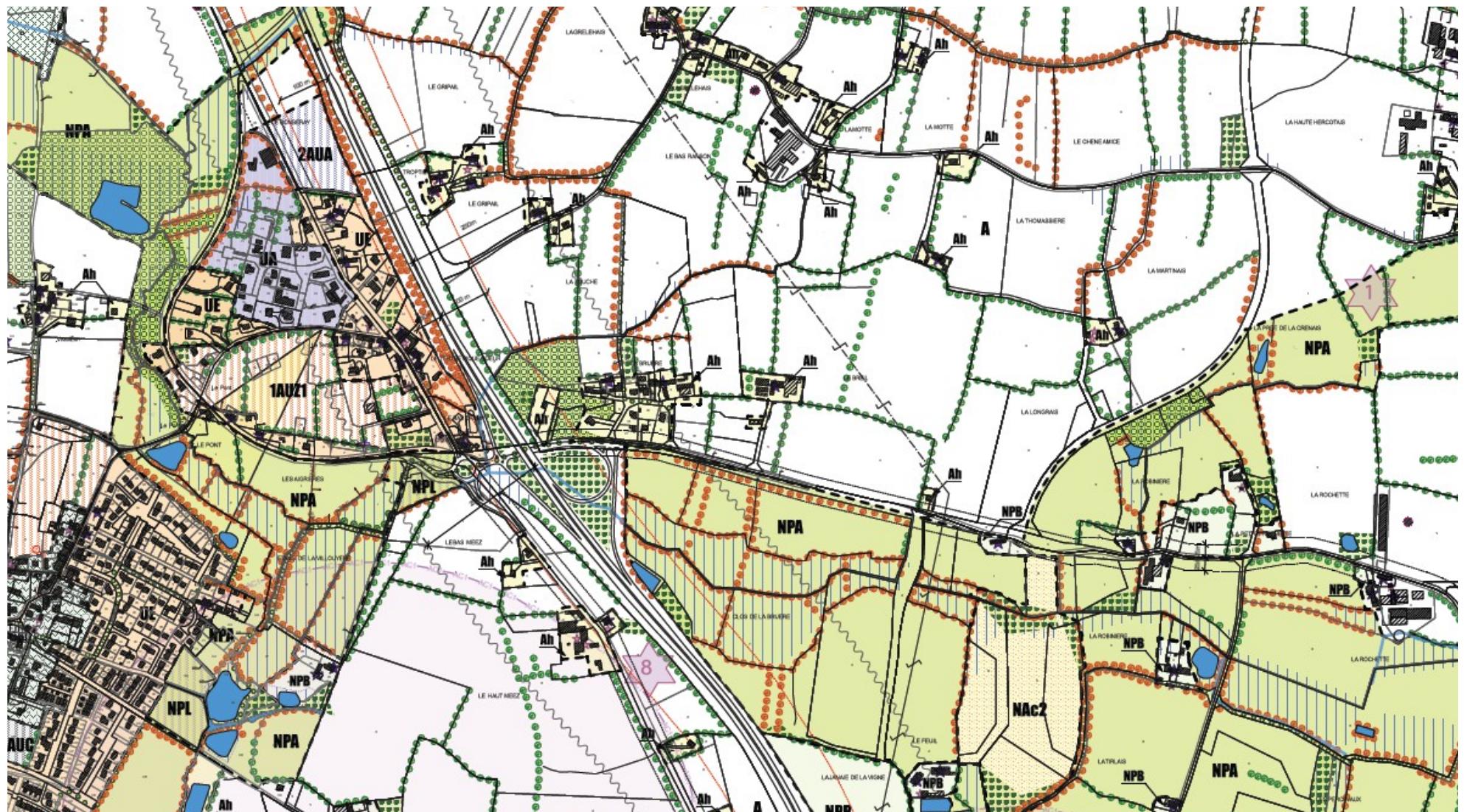
Le projet communal prévoit - dans l'agglomération uniquement - la création de 260 logements environ, pour atteindre une population de l'ordre de 2250 habitants à l'horizon 2024.

Cette orientation aura de multiples avantages :

- Maintenir l'outil agricole en interdisant le mitage et l'étalement urbain liés à l'extension des zones d'habitat diffus,
- Préserver le mode de vie de la campagne,
- Favoriser l'animation du centre bourg.

Légende

Espaces urbanisés de fait
Espace d'activités artisanales
Secteurs à urbaniser
Secteur d'extension potentiel des activités artisanales
Secteurs d'exploitation minière et activités dérivées
Espace agricole
Espace d'intérêt paysager et/ou écologique à préserver ou renforcer
Espaces boisés
Liaisons douces et/ou chemins de randonnée
Fenêtres paysagères
Entrées de bourg à valoriser
Corridor d'intérêt intercommunal
Fonctionnalités écologiques à restaurer



Source : commune de Vignoc, extrait du règlement graphique du PLU

- **Projets d'aménagement du territoire soumis à étude d'impact**

Exemples :

- > ZAC
- > Infrastructures routières ou ferroviaires
- > Eoliennes
- > Carrières

Etc.



Légende

- [■] Limite de département
- [■] Limite de commune
- [■] Emprises définitives du projet
- [■] Emprises provisoires

Habitats EUNIS

- E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes
- E2.21 Prairies de fauche atlantiques *11.53 Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces
- E2.7 Prairies mésiques non gérées
- F3.1112 Fourrés à Prunellier et Ronces atlantiques
- F3.131 Ronciers
- G1.B3 Hautes neutrophiles mâtin-européennes
- G1.A2 Frênaies non riveraines
- G1.A4111 Forêts de ravins à Frênes, Erable sycomore et Langue de cerf
- I1 Cultures et jardins maraîchers
- I1.53 Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces
- I2.2 Petits jardins ornementaux et domestiques
- J2 Constructions à faible densité
- FA Haies



IMPACTS DU PROJET SUR LES HABITATS EUNIS

1 / 3

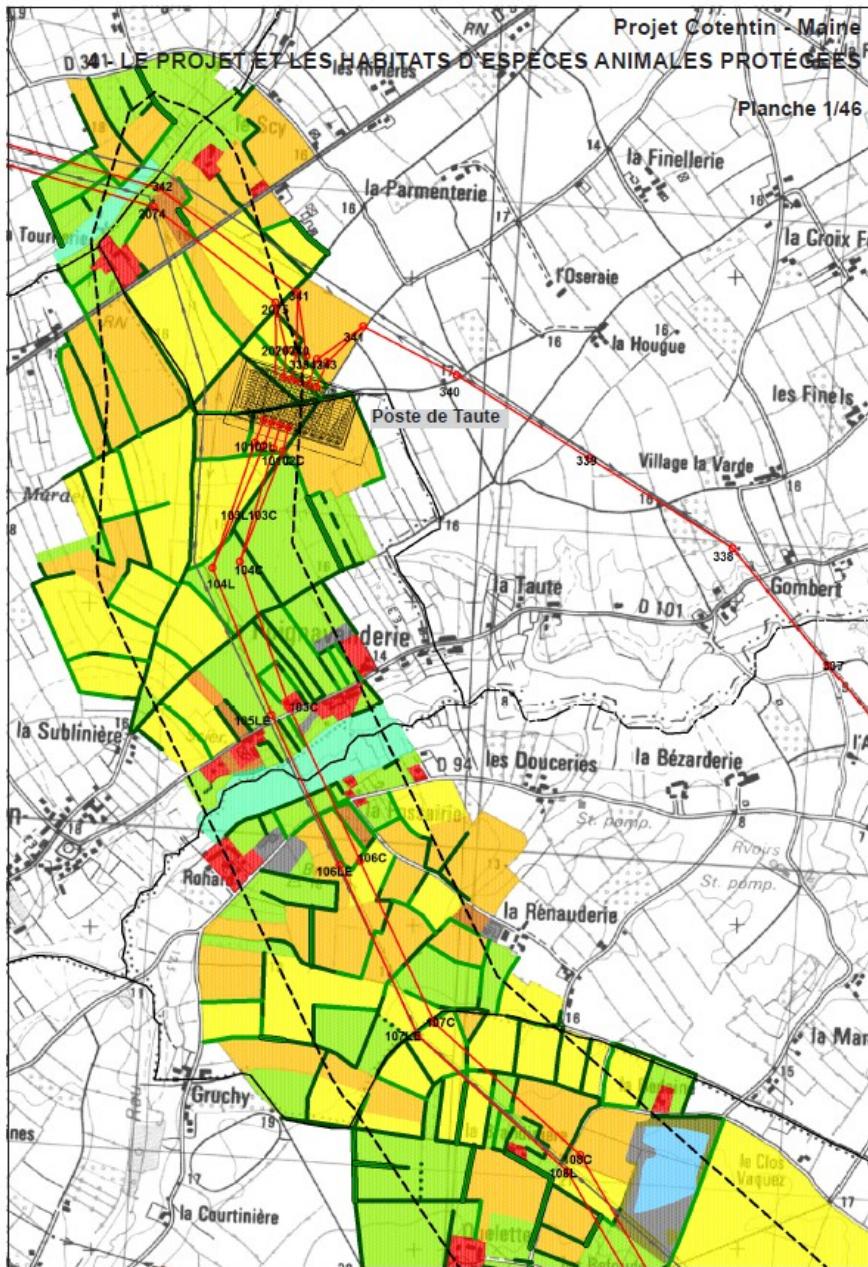
Doc : 12-001887-EIE-15208-CAR-C01_Habitats_Eunis

SBI / CAR / ISC

Date : 29/03/16

Mise à 2x2 voies de la RN 176

Etude d'Impact



Source : RTE, extrait d'une étude d'impact

Projet Cotentin - Maine

4 - LE PROJET ET LES HABITATS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Fuseau de moindre impact

Ligne 400 000 volts existante

Projet Cotentin - Maine

Tronçon de ligne aérienne à déposer

Projet de tracé souterrain

Région

Département

Commune

Occupation du sol

Parcelles enherbées essentiellement pâturées

Bois mésophiles - Bosquets

Parcelles cultivées (céréales, plantes fourragères...)

Cultures ligneuses basses - Maraîchage - Serres en plastique

Formations hygrophile herbacées et ligneuses

Fiches à dominante herbacée

Fiches à dominante ligneuse

Jardins potagers ou d'agrément - Arbres fruitiers - Cours de ferme

Parcelles enherbées essentiellement pâturées

Parcelles labourées et ressemées

Terrain de sport - Terrains de golf - Parcs boisés

Parcelles enherbées en voie d'embroussaillage

Plans d'eau - Mares

Plantations en conditions mésophiles

Plantations en fond de vallon

Prairies humides de fond de vallon

Terre-pleins, talus des voies de communication

Vergers de hautes tiges, cultures ligneuses sur parcelles labourées

Vergers extensifs sur parcelles enherbées

Zones sans végétation - Terrains décapés - Carrières - Parkings

Zones rudérales - Terrains vagues - Cours de ferme "négligées"

Haines

Haies arbustives continues

Haies arborescentes continues

Haies arborescentes discontinues

Haies arbustives discontinues

Haies mixtes continues



Fond IGN - Scan 25 monochromisé

C3E - Sites & Paysages



0 100 m 400 m

Nov. 2011

Localisation de la flore d'intérêt patrimonial

Projet d'extension de la ZA



Carte 8 : Localisation de la flore d'intérêt patrimonial

Source : TBM, extrait d'une étude d'impact

Carte réalisée par TBM, 2015
Sources cartographiques : Orthophotographie IGN, 2010

- **Autres projets d'aménagement, non soumis à étude d'impact**

Exemples :

- Demande d'autorisation de mouillages
- Projets de boisement (Breizh forêt bois)

Etc.

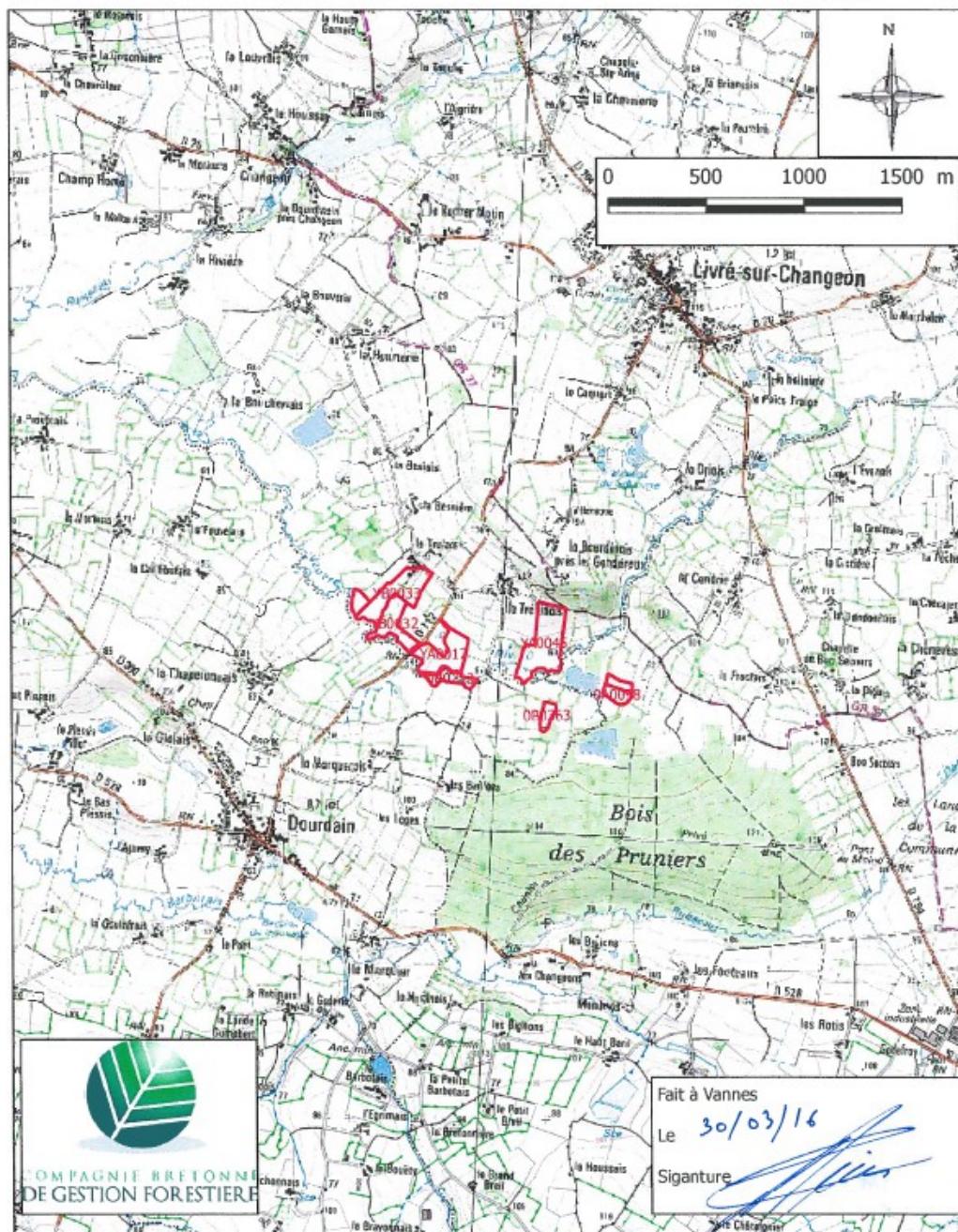
PROPRIETE

Bois des Bailliées

Communes : Livré sur Changeon, Dourdain
et Val d'Izé (35)

PLAN DE SITUATION

Projet Breizh Forêt Boisement
Surface 12.7308 ha



Source : DRAAF, extrait d'une demande Breizh forêt bois

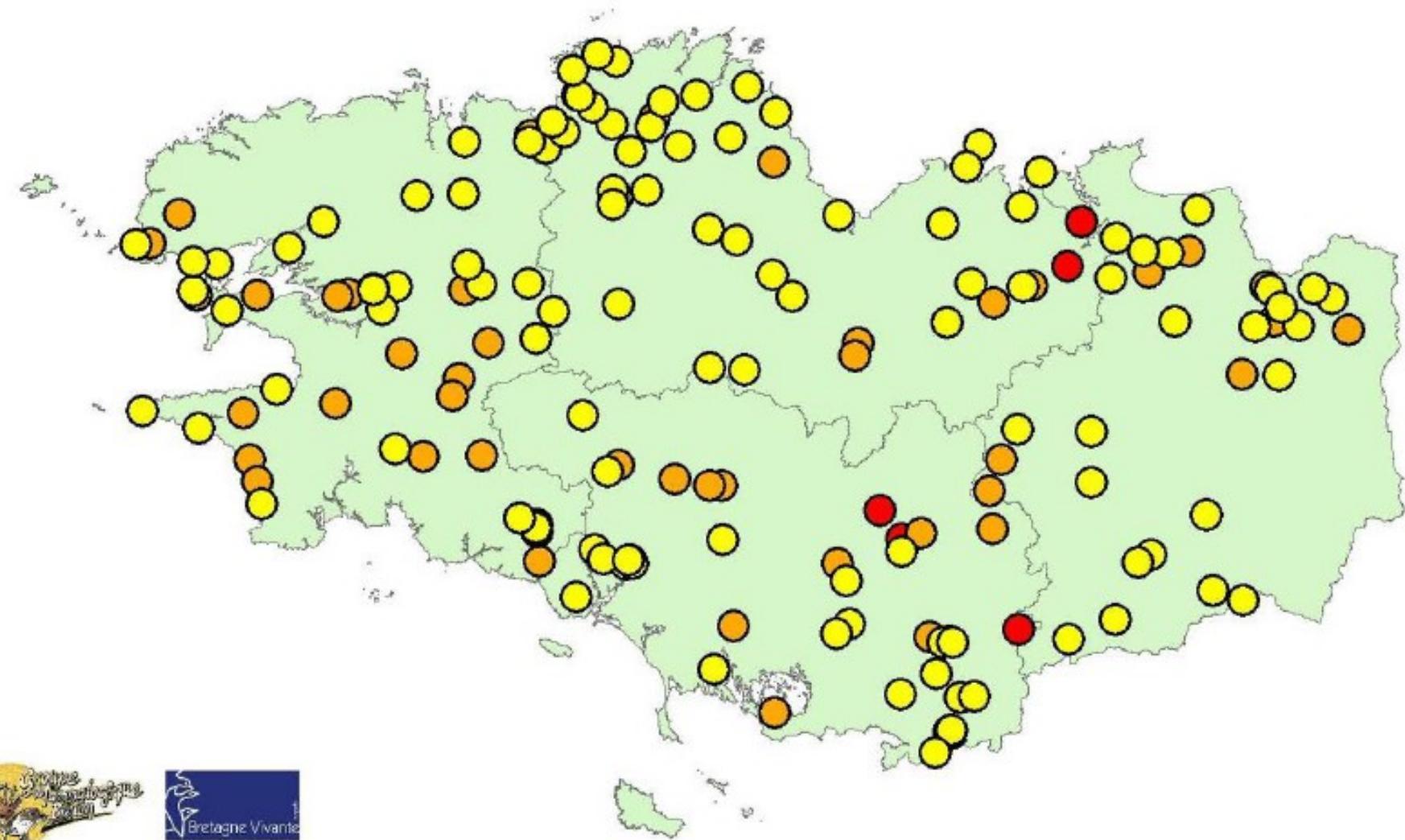
➤ Avis sur documents et projets (instruction)

Données de biodiversité utiles pour détecter des enjeux de biodiversité par rapport à l'implantation d'un projet – *notion de couches d'alerte.*

Exemples :

> secteurs de présence de plantes protégées, gîtes de chiroptères, sites de nidification d'espèces sensibles comme le faucon pèlerin.....

Hiérarchisation des sites à chauves-souris prioritaires en Bretagne (n=169)



Intérêt

- National (5)
- Régional (46)
- Départemental (118)

Coordonnées (X, Y) précises des gîtes
(hiérarchisation = données élaborées)

Infographie : J. Boireau (GMB) - nov. 2014



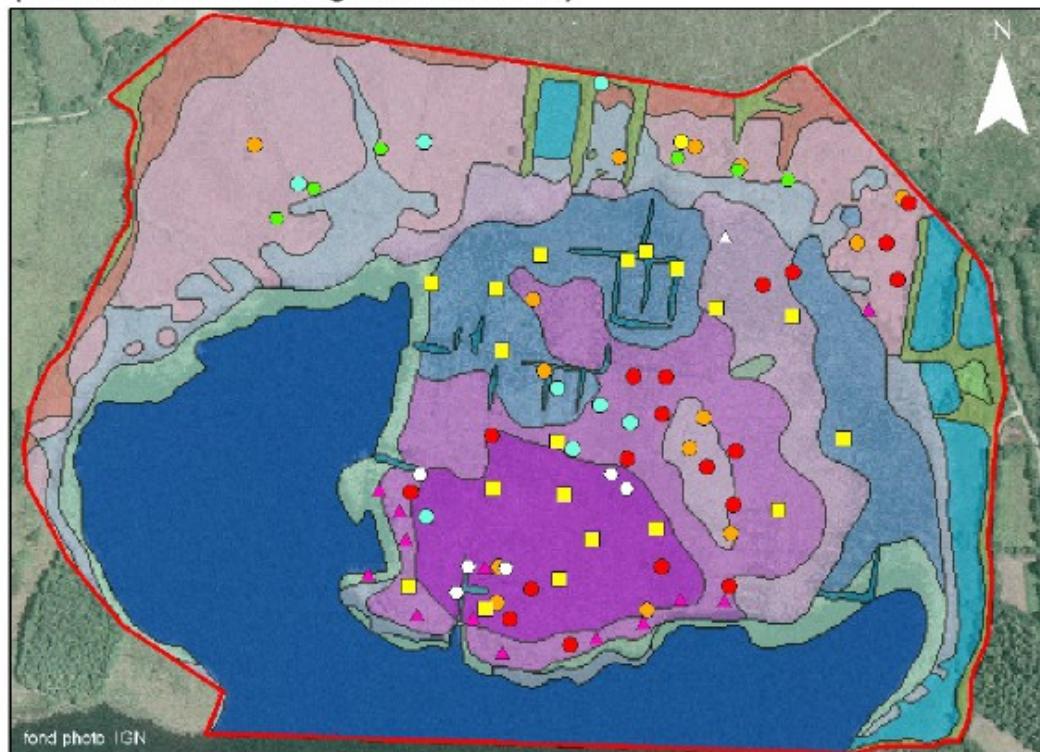
➤ **Plans de gestion d'espaces « naturels »**

Exemples :

- > Espaces naturels sensibles des Départements
- > Propriétés du Conservatoire du littoral
- > Réserves naturelles nationales ou régionales

Etc.

Cartographie des plantes patrimoniales de la Réserve Naturelle du Venec
 (Vanucci & Holder Bretagne Vivante - 2002)



Périmètre_RNvenec

Localisation de 9 plantes remarquables sur la Réserve Naturelle du Venec

Taxon

- Lycopodiella inundata
- Drosera intermedia
- Drosera rotundifolia
- Eriophorum vaginatum
- Osmunda regalis
- Juncus squarrosum
- Rhynchospora alba
- △ Menyanthes trifoliata
- ▲ Myrica galla

0 60 100 200 Mètres

Echelle 1 / 5000 ème

Carte de végétation de la RN du Venec (Clément 1984)

- landes sèches à humides
- landes tourbeuses et communautés associées
- prairies humides et communautés de bas-marais
- prairies méso-hygrophiles
- friches
- haies et fourrés à saules ou boudaine
- groupements embruyérés de la tourbière ombrogène
- groupements tourbeux plus actifs de la tourbière ombrogène
- groupements tourbeux plus minérotrophes
- groupements tourbeux hydrophiles du lagg
- groupements aquatiques des chenaux
- zone riveraine de variation du plan d'eau
- fourrés à Myrica galla
- secteurs amphibies et plan d'eau

Source : Bretagne Vivante,
 extrait du plan de gestion de la
 RNN du Vénec

- **Projets territoriaux en faveur de la biodiversité, visant des actions opérationnelles**

Exemples :

- > Documents d'objectifs des sites Natura 2000
- > Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)
- > Stratégies bocagères de territoire
- > Programmes d'actions locaux en faveur de la trame verte et bleue

Mise en œuvre : Passages à faune

En cours

Situation des panneaux en bois, en pied de talus au dessus des entrées du passage souterrain)

En cours

Apports de pierres + terre végétale + branches
Bordure de trottoir
Revêtement
Paroi
Largeur = 80 cm

En cours

Une action financée par le

Contrats Nature RÉGION BRETAGNE

En cours

Planche fixée au trottoir (équerre)
Entretroise pour stabiliser l'ensemble
Terre végétale
Matériaux drainants
Delta MS
Planches de bois fixée à la base du trottoir

En cours

En attente

VALORISER
ILLE PARTAGER
Val d'ille

s'engage
l'Europe en Bretagne
avec la FEDER

Source : CC du Val d'Ille, extrait du schéma local TVB

- **Pour chaque type d'usage : exemples de questions à se poser :**

Quelles données sont nécessaires ? (minimum requis → optimum?)

Données d'observation et/ou commentées et/ou de synthèse ?

Données espèces et/ou habitats ? Quelles espèces / groupes d'espèces ?

Quel format (données SIG, image...) ?

Quelle précision ?

Données à un instant t ou séries temporelles ?

Quelle couverture géographique / quel plan d'échantillonnage ?

Des réponses différentes en fonction des contextes des territoires ?

Des réponses différentes en fonction des différents stades du projet ou de la démarche ?

Etc.

Matin :

- **Quelles données de biodiversité pour quels usages ?**

Après-midi :

- **Comment répondre à ces besoins ?**

EN FONCTION DES RESULTATS DU MATIN :

Travaux sur 3 grands types de besoin qui font l'objet d'une vision partagée

**Echanges par groupe (1 grand type de besoin par groupe) :
croisement des visions producteurs et utilisateurs de données**

! Un même acteur peut être à la fois producteur et utilisateur de données

➤ **Les données répondant à ce besoin existent-elles ?**

A défaut, est-il envisageable de les constituer à court ou moyen terme ?

➤ **Echanges sur des principes pour la mise à disposition et l'utilisation des données : exemples de questions à se poser :**

En tant qu'utilisateurs de données : quelles capacités à utiliser les données brutes ?

Données gratuites / payantes ?

Des réponses variables en fonction du cadre de constitution des données ?

*Des réponses variables en fonction de la sensibilité des données ?
Comment définir cette dernière ?*

Des réponses variables selon le statut des espèces ?

Des réponses différentes en fonction des types d'usage / d'utilisateurs ?

Quelles conditions d'utilisation ? Exploitation uniquement ? Exploitation avec droit de publication ou de rediffusion des données reçues ?

Etc.